N° 269 — CXXme Année | Un numéro : 5 c. | Vendredi 13 Novembre 1885.

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

RÉDACTION : Rue du Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies et anonymes ne sont pas acceptées

On s'abonne à toute époque

ET DU

VIGNOBLE NEUCHATELOIS

BUREAUX : Rue du Temple-Neuf, 3

Les annonces remises au bureau avant 4 heures du soir, paraissent dans le numéro du lendemain.

Paraissant tous les jours, excepté le Dimanche.

LES PRINCIPALES AGENCES SUISSES ET ÉTRANGÈRES SONT AUTORISÉES A RECEVOIR LES ANNONCES POUR CETTE FEUILLE

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
La feuille prise au bureau .	8 —	4 50	2 50
» rendue franco. .	10 —	5 50	3 —
Union postale, par 1 numéro	24 —	12 50	6 50
» par 2 numéros	17 —	9 —	5 —

Abonnement pris aux bureaux de poste, 10 cent. en sus.

CHEMINS DE FER

DÉPARTS POUR								ARRIVÉES DE
5 47	7 42	8 37	10 58	2 —	3 41	4 55	7 42	BIENNE
5 —	7 10	11 20	11 35	4 12		7 53		LAUSANNE
5 12	8 18	12 18	—	5 23		8 02		PONTARLIER
—	7 50	12 17	—	4 15		8 20		LOCLE

ARRIVÉES DE								DÉPARTS POUR
6 55	7 42	10 —	11 13	2 25	3 57	5 15	7 42	9 10	BIENNE
7 30		10 45	3 36	5 43		7 20		9 55	LAUSANNE
7 10		8 30	3 —	6 50		—		11 —	PONTARLIER
7 —		10 48	3 15	—		7 27		—	LOCLE

BATEAUX A VAPEUR

9 h. — matin	4 15 soir	MORAT	8 30 matin / 3 h. 45 soir
Le mercredi : 8 h. 55 m.	3 50 soir	ESTAVAYER	8 40 matin / Le mercredi : 3 h. 05 s.

ANNONCES

CANTONALES		NON CANTONALES	
De 1 à 3 lignes . .	0 50	La lig. ou son espace	0 15
» 4 à 5 » . .	0 65	—	
» 6 à 7 » . .	0 75	Réclames	0 25
» 8 lig. et au-delà, la ligne	0 10	Avis mortuaire, minimum	2 —
Répétition. . . .	0 8	Adresse au bureau.	0 50

Annonce tardive et lettres noires, 5 centimes la ligne de surcharge. — Dans la règle, les annonces se paient d'avance ou par remboursement.

Bulletin Météorologique. — NOVEMBRE.

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

JOURS	Tempér. en degrés cent. MOYENNE	MINIMUM	MAXIMUM	Baromètre MOYENNE	Eau tombée	Vent domin. DIR.	FORCE	ÉTAT DU CIEL
11	+ 3.4	+ 2.5	+ 5.2	725.0		NE	faibl.	cou.

OBSERVATOIRE DE CHAUMONT

11	+ 4.2	+ 0.6	+ 9.8	670.6		var.	faibl.	clair.

NIVEAU DU LAC : 430 m. 10.

Extrait de la Feuille officielle.

— Bénéfice d'inventaire de Henriette-Elmire Thiébaud née Leuba, veuve de Thiébaud, Jean-Jaques, domiciliée au Mont-de-Buttes, où elle est décédée le 23 septembre 1885. Inscriptions au greffe de la justice de paix à Môtiers, jusqu'au lundi 14 décembre 1885, à 4 heures du soir. Liquidation des inscriptions devant le juge, à l'hôtel de ville de Môtiers, le samedi 19 décembre 1885, dès les 2 heures du soir.

— Bénéfice d'inventaire de Grisel, Abram-Louis, agriculteur, époux de Louise-Henriette Rittener, domicilié à Gorgier, où il est décédé le 4 novembre 1885. Inscriptions au greffe de justice de paix à Saint-Aubin, jusqu'au samedi 12 décembre 1885, à 5 heures du soir. Liquidation des inscriptions devant le juge, à la maison de paroisse à Saint-Aubin, le lundi 14 décembre prochain, dès les 9 heures du matin.

PUBLICATIONS MUNICIPALES

Paiement de l'impôt municipal

Les contribuables qui n'ont pas encore payé leur impôt sont informés que la surtaxe 5 °/₀, prévue par le Règlement, sera perçue sur tout impôt qui n'aura pas été payé le ***30 novembre courant.***

Neuchâtel, 12 novembre 1885.

Direction des Finances.

Les propriétaires de vignes situées sur le territoire municipal de Neuchâtel, sont informés que la contribution due par eux pour l'assurance mutuelle contre le phylloxera, se perçoit dès ce jour à la ***Caisse municipale, de 9 heures du matin à midi et de 2 à 4 heures du soir,*** jusques et y compris le ***samedi, 21 novembre courant.***

Les contributions qui ne seront pas payées à cette date seront perçues par remboursement postal et aux frais des retardataires.

La cotisation de l'année courante est fixée à ***vingt-cinq centimes*** l'are (88 centimes par ouvrier.)

Neuchâtel, le 12 novembre 1885.

Direction des finances.

IMMEUBLES A VENDRE

M. Ch. Zaugg exposera en vente par voie d'enchères publiques, le samedi 14 courant, dès les 7 ½ heures du soir, à l'hôtel du Lac, à Auvernier, les deux immeubles suivants :

Cadastre de Colombier.

Article 98. **Le Locla,** vigne de 439 mètres (1 ¼ ouvrier). Limites : Ouest et nord, M. Luder ; sud, le Pré du Locla.

Article 1232. **Les Brena-dessus,** vigne de 823 mètres (2,33 ouvriers). Limites : Nord, M. J. Perrochet ; sud, Mlle R. Pettavel et M. Fritz Galland.

Les conditions de vente sont déposées chez le notaire Bonnet, à Auvernier.

Vente de Vignes
à AUVERNIER

Le samedi 14 novembre 1885, dès 7 ½ heures du soir, à l'hôtel du Lac, à Auvernier, il sera exposé en vente par voie d'enchères publiques les immeubles suivants :

A. Pour compte M. D. Mouchet père.

Cadastre d'Auvernier.

Article 890. Rochettes. Vigne de 946 mètres (2,68 ouvriers). Limites : Nord M. Aug. Junod et chemin des Racherelles, sud MM. Bt Colin, Banderet et Henri Paris.

Art. 885. Montillier. Vigne de 811 mètres (2,30 ouvriers). Limites : Nord l'Etat, est hoirie Pierre Junod, sud le chemin de fer, ouest M. Jacob Muller.

B. Pour compte de M. D.-H. Mouchet fils.

Cadastre d'Auvernier.

Article 884. Montillier. Vigne de 563 mètres (1,59 ouvrier). Limites : Nord Mme Borel-Pettavel, est M. Jacob Kramer, sud MM. Bron, Aug. Junod et P.-A. Gauthey, ouest un chemin public.

Article 886. Pain blanc. Vigne de 229 mètres (⅔ ouvrier). Limites : Nord M. M. Beaujon, est M. Perrochet, sud le suivant, ouest Mmes Beaujon.

Article 887. Pain blanc. Vigne de 498 mètres (1,41 ouvrier). Limites : Nord Mmes Beaujon et l'art. 886, est M. H. de Montmollin, docteur, sud route cantonale, ouest Mmes Beaujon.

Cadastre de Colombier.

Article 828. Brena dessus. Vigne de 1945 mètres (5,52 ouvriers). Limites : Nord un chemin, sud MM. Perrochet, J. Lardy et P. Lozeron, est Mme Galland-Mæder, ouest M. Verdan.

Pour les conditions de vente, s'adresser au notaire Bonnet, à Auvernier.

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES

Vente de bois

Samedi 14 novembre prochain, la Commune de Cortaillod vendra par voie d'enchères publiques dans le bas de sa forêt :

319 plantes sapin et pesse pr échalas.
3 tas foyard.
1 tas de perches.

Rendez-vous à 8 heures du matin à l'entrée de la forêt.

Cortaillod, le 9 novembre 1885.

Au nom du Conseil communal :
PAUL MENTHA.

On vendra par voie d'enchères publiques, *jeudi 19 novembre, dès 9 heures du matin, Place Purry,* les objets suivants : une machine à coudre Pfaff, 6 chaises bois dur placets jonc, 1 couleuse avec réchaud, environ 30 litres liqueurs, etc.

Neuchâtel, le 12 novembre 1885.

Greffe de paix.

ENCHÈRES DE MOBILIER
à COLOMBIER

Le syndic à la masse en faillite du citoyen Ernest Olivier, aubergiste à Colombier, fera vendre en enchères publiques, samedi 14 novembre 1885, dès 9 h. du matin, au domicile du failli, ce qui suit : un canapé à ressorts, un bureau, une table ronde en bois dur, un lavabo, un potager avec ses accessoires, 10 tables carrées, 8 rondes en sapin verni, 18 tabourets, 2 bancs, une armoire, 4 chaises, 6 draps de lit, rideaux, une pendule, un petit billard, tableaux, lampes, une glace, une vitrine, verrerie du restaurant, sirop, absinthe, vins blancs et rouges, de Neuchâtel et de France, en fûts et en bouteilles, pommes de terre, bouteilles vides et divers objets dont le détail est supprimé.

Auvernier, le 5 novembre 1885.

Greffe de paix.

ANNONCES DE VENTE

Caves de M. Georges de Montmollin

Mise en perce, prochainement, d'un vase de vin blanc 1884, cru d'Areuse, au prix de 50 centimes le litre.

S'inscrire au bureau de M. Guyot, notaire, ou au magasin Auguste Courvoisier.

A vendre un âne âgé de 8 ans ; prix raisonnable. S'adr. à la scierie d'Engollon.

En vente avec un très fort rabais un lot de confections pour dames. Moïse Blum, Grand'rue 6, Neuchâtel.

MONT-DORE

première qualité à 60 cent. la livre à l'épicerie Temple-Neuf 13.

Le dépôt des eaux et poudres dentifrices du dentiste

G. MUNSCH-PERRET

se trouve chez Mesdames Maret, rue du Seyon.

Elixir dentifrice, pour les soins de la bouche et des dents, le flacon fr. 2.

Eau tonique, guérissant les gencives et raffermissant les dents branlantes, le flacon fr. 2.

Poudre dentifrice anglaise, la boîte fr. 1.

A vendre une belle jument très docile, race Erlenbach, âgée de 7 ans, bonne pour le trait et la course. S'adresser à Henri Perdrizat, voiturier à Bevaix.

ESCARGOTS

Tous les jours, escargots à la mode des capucins, à 70 cent la douzaine, à l'épicerie Temple-Neuf 13.

AU CAFÉ D'ITALIE
rue du Temple-Neuf 18.

VINS A L'EMPORTÉ

Rouge d'Italie, à 60 cent. le litre		
»	55	»
Blanc	60	»
»	55	»

Rouge pour mettre en bouteilles à 80 cent. le litre.

Trapani, recommandé pour malades et convalescents, à fr. 2.25 la bouteille.

Salami à fr. 4.30 le kilo.

Bon Vermouth de la maison F. Cinzano et Ce, à Turin.

GROS ET DÉTAIL

Sulfate de fer.
Sulfate de cuivre.
Acide sulfurique.
Poudre d'os.
Engrais chimiques.

Le tout rendu à domicile.

S'adresser à **H.-L. OTZ fils, à Cortaillod.**

Tous les jours,

BEAUX LIÈVRES FRAIS
à 80 cent. la livre,

au magasin de comestibles

Charles SEINET

rue des Epancheurs 8.

Etablissement de bains

Heustrich

(Oberland bernois, Suisse).

Eau sulfureuse alcaline, se conservant intacte en bouteilles pendant des années, d'un excellent effet dans :

1. **Les catarrhes chroniques d'estomac et d'intestin** (manque d'appétit, digestion lente, douleurs gastriques, diarrhée).
2. **Les catarrhes chroniques du pharynx, du larynx et de la poitrine** (toux, asthme, enrouement).
3. **Les catarrhes chroniques des voies urinaires.**

S'adresser aux dépôts d'eaux minérales : Berne : C. Haaf. — Bâle : E. Ramsperger. — Zurich : H. Gujer, ainsi qu'à toutes les pharmacies de la Suisse.

Tous les jours, arrivages de

BELLES PALÉES FRAICHES
de 70 cent. à 1 fr. la pièce

suivant la grosseur et suivant la pêche

au magasin de comestibles

Charles SEINET

rue des Epancheurs 8.

A vendre tout de suite, à bas prix, un grand potager en bon état. S'adresser à M. F. Convert, agent d'affaires, rue J.-J. Lallemand n° 1.

MAISON MOÏSE BLUM

GRAND'RUE 6, NEUCHATEL

Ensuite d'occasions exceptionnelles

GRANDE MISE EN VENTE

300 pardessus valant fr. 40 à fr. 70 seront vendus fr. 25 à fr. 55.
300 complets » fr. 35 à fr. 80 » » fr. 25 à fr. 55.

CHOIX IMMENSE DE VÊTEMENTS ET PARDESSUS ENFANTS

Gilets de chasse, Caleçons, Chemises.

VÊTEMENTS POUR COMMUNION

Edouard MEYER, A.-L. MOHR, successeur, **Altona**, près Hambourg.

La *première* et la plus *ancienne* maison d'expédition envoie par poste *franco* et contre remboursement:

	Fr. Cs.
Morue fr., merluche.	
Cabillaud et soles par caisse de 5 kilos	4»25
Huîtres fr., par caisse de 60 pièces	5»75
Moules communes, fr., par caisse de 100 pièces	5»—
Stockfisch secs, » 4 3/4 kilos	5»25
Aloses de Kiel pr caisse de 240 pièces environ	3»25
id. 2 caisses, fr. 5»25, 4 caisses	10»—
Harengs saures, par caisse, 40-45 pièces	4»25
» **saumonés,** par caisse de 30-36 pièces	4»50
» **matjes,** par tonneau, 28-30 pièces	5»75
» **pleins, holl.,** par tonneau, 23-25 pièces	3»75
» **gras,** » 30 pièces	3»75
» » » 50-100 pièces	3»50
» **friands,** environ 200 pièces	3»25
Anguilles gelées, grosses, pr 5 kilos	9»25
Sardines russes, 5 kilos	3»75
Harengs pleins, marinés, par tonneau, 23-25 pièces	4»75
Roulade de poisson (Rollmops) 5 kilos	4»75
Lamproies de l'Elbe, par tonneau, 45 à 50 pièces	10»—
Anguille-Lamproie marinée, 5 kilos	8»50
Anchois de Christ, 5 kilos	5»50
Sardines françaises à l'huile, 1/2 et 1/4 boîtes	13»—
» » 1/2 et 1/4 »	8»50
Sild apétissant, 10/2 »	7»—
Saumons, 8 boîtes à 1/2 kilo	7»50

	Fr. Cs.
Homard, 8 boîtes	8»75
Homard et **Saumon,** 4 boîtes	8»25
Homard d'Helgold, 8 boîtes	10»25
Caviara gros grains, 1re qualité, 4 kilos	17»25
id. 2 kos fr. 10, 1 ko	6»25
Caviara grains ordin., 1re qualité, 4 kilos	13»50
2 kilos fr. 8»50, 1 kilo	5»50
Ananas et **pêches,** 3 boîtes	7»75
Raisins secs, 2 1/2 kilos	6»25
» **sultan,** 4 kilos net	5»50
(Cafés, 5 kilos brut, 4 3/4 kilos net).	
Moka d'Arabie, superfin, par 4 3/4 kilos net	14»25
Java d'or, superfin, gros grain, » 4 3/4 »	12»75
Java jaune, 1re qualité, gros grain, » 4 3/4 »	10»75
Ceylan en perles, superfin, » 4 3/4 »	11»50
» **des plantages** » » » 4 3/4 »	10»50
Ceylan fin vert, nourrissant, » 4 3/4 »	9»50
Campinos 1re qualité, très nourrissant » 4 3/4 »	8»50
Santos 1re qualité, gros grain, » 4 3/4 »	8»—
Thé de Pecco, superfin, 1 »	10»50
Souchong » 1 »	8»—
Sago en perles (des Indes orientales), 4 3/4 kilos	4»25
Rhum de Jamaïka prima, 4 litres	10»50
Fromage de Limbourg, superfin, env. 4 1/2 kilos	4»75

(Pour 3 colis de la même qualité, 25 c. de rabais).

Tarifs et recettes de cuisine gratuits.

NB. Prière de ne pas confondre ma maison avec une autre semblable. (M. à 2974/11 H.)

LES

FARINES LÉGUMINEUSES PURES

de A. SCHNEEBELI & Ce, à Affoltern a. Albis

se recommandent d'elles-mêmes.

Goûtez, confrontez, lisez les attestations.

Dépôt: Ch. Petitpierre, Neuchâtel. (M. 1507 Z.)

MAISON BARBEY & CIE A NEUCHATEL

Grand assortiment de **bonneterie** en tous genres.

Sous-vêtements du **docteur G. JÆGER.**

LAINE NATURELLE, COUPE SPÉCIALE.

Chemises, gilets, caleçons, maillots pour messieurs, dames et enfants. Bas et chaussettes même qualité.

CRÊPE DE SANTÉ

Camisoles, caleçons, ceintures, etc.,

POUR DAMES, MESSIEURS ET ENFANTS

LAINE --- LAINE ET SOIE -- SOIE

Spécialités pour l'été; spécialités pour l'hiver. Porter le plus hygiénique et le plus agréable. Se lave très bien et ne se foule pas.

Gilets, caleçons, genouillères, etc., en Laine de Forêts.

Ouate végétale à l'essence de Pin.

Articles excellents contre le rhumatisme, les maux de dents et toutes les douleurs névralgiques.

CAMISOLES AU FILET

Camisoles vigogne et en tricot laine.

ARTICLES ANGLAIS

PANTALONS et GILETS de COTON, depuis les prix les plus bas.

GILETS DE FLANELLE

GILETS DE CHASSE — JUPONS

Café de la BALANCE

BIÈRE DE PILSEN

BIÈRE DE MUNICH

tirées directement des fûts (sans pression.)

Ancien magasin d'Épicerie

MARIE JEANFAVRE

Jules PANIER, successeur

Dès aujourd'hui

BISCOMES AUX AMANDES

ON DEMANDE A ACHETER

AVIS AUX VIGNERONS

On achète toujours des escargots à l'épicerie Temple-Neuf 13.

A LOUER

A louer, pour Noël, à des personnes soigneuses, une petite maison neuve près de la gare. S'adr. Rocher 2.

Tout de suite, chambre indépendante non meublée, se chauffant. Flandres 7, au 3me.

Hôtel à louer

La Commune de ***Coffrane*** offre à louer pour Saint-Georges, ***23 avril 1886,*** son hôtel du Lion d'Or comprenant boulangerie, débit de sel, chambres de débit, logement, chambres à coucher, mansardes, bûchers, caves, jardins, écurie, etc.

S'adresser pour prendre connaissance des conditions et voir l'établissement à M. François Bourquin, président du Conseil, d'ici au 1er décembre prochain.

Coffrane, le 11 novembre 1885.

Conseil communal.

A louer à Peseux, tout de suite ou dès Noël, un appartement de trois chambres, cuisine, jardin, dépendances nécessaires. S'adresser à Samuel Roulet à Peseux.

A louer tout de suite ou pour Noël, un appartement au 1er étage, composé de 6 pièces et belles dépendances, rue du Bassin 6. S'adresser au 2me étage, même maison.

Petits logements de une à trois chambres, avec cuisine et dépendances. Sablons 2.

A remettre dès maintenant un petit logement. S'adr. à M. Ulysse Huguenin, à Marin.

Chambres meublées à louer tout de suite, maison pharmacie Bauler, 2e étage.

A louer deux logements de deux chambres, cuisine, bûcher et caves. S'adr. à Charles Muller, Parcs 41.

A louer un petit logement. Tivoli 2, Serrières.

Un petit logement composé d'une chambre, cuisine, etc., est à louer au bas du village de Serrières pour le 1er décembre prochain. S'adr. à Serrières no 62.

A louer pour Noël un petit logement. S'adresser Ecluse 29.

A louer une jolie chambre meublée, indépendante et se chauffant. S'adresser maison de la Préfecture, 2me étage.

A louer, à partir du 1er décembre, Tivoli no 20, un logement de deux chambres, cuisine et dépendances. Eau sur l'évier. S'adresser au bureau de la Société technique, 17, rue de l'Industrie, Neuchâtel.

A louer tout de suite ou pour Noël, place du Port et rue St-Honoré no 2, un appartement au 2me étage, avec grand balcon et belle vue sur le lac, composé de 4 pièces, chambre de domestique et dépendances. S'adresser à Antoine Hotz, père.

A louer tout de suite une chambre non meublée, indépendante, se chauffant, donnant sur la rue du Seyon. S'adresser rue des Moulins 10, 4e étage.

Forge à louer

A louer au Locle, pour l'époque de Saint-Georges 1886, un établissement de forge pour maréchal-ferrant ou serrurier, situé au bord de la route cantonale conduisant à la Chaux-de-Fonds. Cet établissement, bien achalandé, présente des avantages réels; il comprend atelier de charronnage, forge proprement dite, pont à ferrer, plus des dégagements suffisants; enfin un logement de deux pièces, cuisine et dépendances. S'adresser à M. Henri Baudelier-Montandon, Verger 73, au Locle.

Une chambre meublée pour coucheurs. Rue du Bassin no 3, au 2me.

A louer tout de suite ou pour Noël le second étage de la maison du Faubourg de l'Hôpital no 40, composé de 5 chambres, cuisine avec eau, et dépendances. S'adresser à M. Gaudard, épicier, même maison.

Un petit logement est à remettre pour fin novembre à la Prise Hirschy.

Chambre meublée Evole 2, 3me étage, à gauche.

Chambre meublée, Evole 33, 1er étage.

ON DEMANDE A LOUER

On demande à louer à Neuchâtel une chambre de moyenne grandeur, au soleil levant, dans une maison d'ordre et propre, au centre de la ville. S'adresser à M. Ed.-Hte Mathey-Savoie, hôtel du Vaisseau, Neuchâtel.

468 On demande **pour Noël,** mais pour n'être occupé qu'après Nouvel-An, un logement de 4 ou 5 pièces suivant leurs grandeurs ou dispositions, avec dégagement ou jardin, et situé aux abords de la ville de Neuchâtel. Références à disposition. S'adresser au bureau du journal.

OFFRES DE SERVICES

Une jeune fille sachant faire un bon ordinaire, aimerait se placer tout de suite. S'adresser rue de l'Industrie n° 8, au rez-de-chaussée.

Une bonne cuisinière d'âge mûr et de toute confiance cherche une place tout de suite ou comme remplaçante en attendant. S'adresser rue de l'Industrie 2, au 2e étage.

Une jeune fille cherche à se placer tout de suite pour faire la cuisine ou pour s'aider à tous les travaux du ménage. S'adresser rue du Temple-Neuf 24, au troisième.

Femmes de chambre, sommelières, demoiselles de magasin, filles pour faire le ménage, bonnes d'enfant, toutes bien recommandées, désirent se placer. Adresse: J. Stofer, rue du Coq-d'Inde 8, au 3e.

Place de bonne demandée

Une jeune fille allemande bien élevée et très habile aux fins ouvrages, cherche une place de bonne. Offres sous chiffre O. 9394 F., à Orell, Fussli et Ce, Zurich.
(O. F. 9394)

499 Une personne de 24 ans, ayant du service, cherche pour tout de suite une place de bonne, femme de chambre ou pour tout faire dans un petit ménage. S'adresser au bureau de la feuille d'avis.

Une bonne cuisinière cherche à se placer tout de suite comme telle ou pour tout le ménage; à défaut, elle irait en journée. S'adresser rue de l'Industrie 30, 2me étage.

Une jeune fille de toute confiance cherche à se placer comme bonne d'enfants et pour s'aider à tous les travaux du ménage. S'adresser rue St-Maurice 6, au 4e.

DEMANDES DE DOMESTIQUES

On demande dès le 1er décembre une fille robuste pour faire tout le ménage. S'adresser à Serrières n° 7.

On demande une jeune fille bien recommandée, comme aide dans le ménage. S'adresser chez F. Berruex à Peseux.

A la même adresse, bon bois de sapin sec.

498 On demande pour tout de suite une bonne cuisinière, propre et active. S'adresser au bureau.

On demande tout de suite un bon domestique sachant travailler à la vigne. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. S'adr. à M. Samuel Jaquemet, à Auvernier.

OFFRES & DEMANDES D'EMPLOI

501 Un jeune homme français désirerait trouver de l'occupation dans un bureau ou dans une maison de commerce. Il ne demanderait que la nourriture et le logement. S'adr. au bureau du journal.

Fabrique de bonneterie fantaisie, laines et cotons à tricoter et à broder

PAUL FAVRE à Bevaix

On demande pour tout de suite quelques bonnes ouvrières.

On demande tout de suite un bon ouvrier scieur. S'adresser chez M. Boillon, à Serrières.

Un jeune homme de 19 ans, parlant les deux langues et muni de bons certificats, cherche un emploi dans un magasin ou dans un bureau. S'adresser chez M. Hirt, rue du Pommier 8.

APPRENTISSAGES

On demande un apprenti boulanger. S'adresser chez S. Wenger, Grand'rue 12.

DIVERTISSEMENTS

Tonhalle-Brasserie

Dimanche 15 novembre

DEUX GRANDS CONCERTS

donnés par

l'orchestre l'ODÉON, de Chaux-de-Fonds

sous l'habile direction de

M. DIETRICH, directeur de la musique du Locle.

Premier Concert à 2 h. 1/2 de l'après-midi.

Le second à 8 h. du soir.

ENTRÉE: 50 centimes.

PROGRAMME CHOISI

J.-F. GROSSEN.

Grande salle des Concerts de Neuchâtel

Vendredi 13 novembre 1885,

GRAND CONCERT

donné par le célèbre violoniste

MAURICE DENGREMONT

Mlle Martha SEELMANN

PIANISTE

Mme GERTRUDE KRUGER

CANTATRICE.

Pour le programme, voir les affiches.

PRIX DES PLACES:

Loges et premières galeries numérotées, 3 fr. 50. — Parterre numéroté, 2 fr. 50. — Secondes, 1 fr. 50.

On peut se procurer des billets à l'avance au magasin de musique Sœurs Lehmann, rue des Terreaux 3, et le soir à la Caisse.

Dépôt de pianos et harmoniums de la maison HUG frères, à Bâle, Terreaux 3.

AVIS DIVERS

CERCLE NATIONAL

Samedi 14 novembre 1885

à 8 heures du soir

Conférence Publique

de M. le professeur BÉRANECK

Sur quelques phases du développement embryonnaire de l'homme.

Le Comité.

Un jeune homme désire donner des **leçons de langue allemande.** Prix très modique. Offres sous chiffre B. G. 30, poste restante, Neuchâtel.

Un jeune homme s'offre pour donner des **leçons de violon.** Offres sous chiffre M. B. 52, poste restante, Neuchâtel.

SOCIÉTÉ DE ZOFINGUE

MM. les **Vieux-Zofingiens et honoraires** sont informés que la Section neuchâteloise de Zofingue célébrera l'anniversaire du Serment du Grütli par un banquet à la Tonhalle, le **mercredi 18 novembre 1885.**

Ceux d'entr'eux qui désirent y prendre part sont priés de s'inscrire auprès du caissier de la Société, Ph. Dubied, cand.-jur., Môle 3, **jusqu'à samedi 14 courant.**

ÉCOLE COMPLÉMENTAIRE

Pour se conformer à la Loi du 31 janvier 1882, la Commission d'éducation de Neuchâtel annonce aux jeunes gens de 16 à 20 ans que l'Ecole complémentaire s'ouvrira le 16 novembre, à 8 heures du soir, au collège de la Promenade, salle n° 7. Les cours se termineront le 15 mars.

Cette école est gratuite et facultative, mais les jeunes gens qui veulent la fréquenter doivent s'engager à la suivre régulièrement et à se conformer au règlement qui leur sera lu à l'ouverture des cours.

Les objets d'enseignement sont les suivants:

Langue française, lecture, composition,	1 h.	Instituteur,	M. SCHERF.
Géographie,	1 h.	»	M. Ad. GIRARD.
Histoire nationale et instruction civique,	1 h.	»	M. A. FALLET.
Arithmétique avec de nombreuses applications,	1 h.	»	M. SCHERF.

Cette école offre à tous les jeunes gens une occasion précieuse d'étendre leurs connaissances; elle est en particulier très utile à ceux qui seront prochainement appelés au recrutement. La Commission d'éducation espère qu'un grand nombre en profiteront. Les inscriptions seront faites au collège de la Promenade lundi 16 novembre, à 8 heures du soir.

Au nom de la Commission d'éducation:

Le président, A. KNŒRY.

Le secrétaire, P.-E. BARBEZAT.

CHARLES-G. LETSCHERT

DOREUR, ROCHER 28

se recommande à l'honorable public de la ville et des environs pour redorer et argenter les objets d'art ainsi que la bijouterie, telle que chaînes de montres, bracelets, etc.

Réparation des objets en bronze.

Dépôt chez M. Béguin-Bourquin, rue des Epancheurs.

MALADIES DES YEUX

Le **docteur EPERON,** médecin-oculiste à Lausanne, ancien chef de clinique ophthalmologique à Paris, donnera, à partir du **lundi 16 novembre,** des consultations sur les maladies des yeux à **Neuchâtel, Hôtel du Lac,** tous les **LUNDIS** et les **JEUDIS,** de 8 à 10 heures du matin.
(H. 2835 L.)

AVIS. — Les consignataires de diverses grandes usines d'huile minérale à *graisser d'Amérique,* demandent un représentant capable pour le canton de Neuchâtel. Offres: Jean case 299, Berne.

Musique de chambre

Les 4 séances de Musique de chambre auront lieu cet hiver dans la salle de chant du nouveau collège, les 3 décembre, 13 janvier, 10 février et 3 mars.

On peut s'abonner dès maintenant à la librairie Ragonod, rue de la Place d'armes. Prix des places: Chaises réservées, fr. 8. — Bancs réservés, fr. 6. — Une séance isolée, fr. 2.

TEINTURERIE LAVAGE CHIMIQUE IMPRESSION

de Ch. LADENDORFF, à Bâle.

Dépôt chez **Mme Petitpierre-Monard,** rue du Seyon 7.

Expédition chaque vendredi et retour dans la huitaine.

CHAUMONT

Le grand hôtel est ouvert pendant toute l'année. Le petit hôtel seulement sera fermé l'hiver.

Le meilleur accueil, bonne consommation et prix modérés, sont assurés aux honorables visiteurs.

Se recommande,

OTHMAR KOPSCHITZ,
tenancier.

On cherche à placer dans une honnête famille un garçon de 16 ans pour apprendre le français. On prendrait en échange un garçon ou une fille de cet âge. Au cas où l'échange ne pourrait se faire, on payerait une petite pension. S'adresser à M. J. Leu, Käser, à Rüfenach près Worb, (canton de Berne). (H-264-N)

Une couturière se recommande pour de l'ouvrage, en journée ou à la maison. S'adresser Ecluse n° 31, au 3me, à droite.

Le soussigné informe son honorable clientèle, messieurs les architectes et le public en général, que son atelier est transféré **Vieux-Châtel 23,** ancien atelier de M. Schæffer. Il profite de cette occasion pour se recommander à la bienveillance du public pour tout ce qui concerne la menuiserie et la parqueterie en général. — Album de dessins de la parqueterie d'Interlaken à disposition.

Jean JENK, menuisier,
représ. de la parqueterie d'Interlaken.

Les communiers tant internes qu'externes de la commune de la Coudre sont convoqués en assemblée générale pour samedi, à 3 heures après-midi, dans la salle d'école.

Ordre du jour:

Budget de 1886.
Divers.

Le président.

Un jeune homme ayant quelques heures disponibles et étant parfaitement au courant de la comptabilité, désire faire des écritures chez lui ou à domicile; discrétion assurée.

S'adr. aux initiales M. O., case postale 245.

Les parents, amis et connaissances de

Monsieur Paul-Jacot HUMBERT,

qui auraient été oubliés dans l'envoi des lettres de faire part, sont priés d'assister à son ensevelissement qui aura lieu dimanche, à 1 heure de l'après-midi.

Neuchâtel, le 12 novembre 1885.

Domicile mortuaire: rue de l'Industrie n° 15.

Madame Louise Verdan-Vouga, Monsieur le pasteur Verdan et leurs enfants, Monsieur le Dr Paul Vouga et Madame Vouga-Bellenot, Monsieur Albert Vouga, Mademoiselle Cécile Borrel, Madame Hugli-Borrel, les familles Vouga, Borrel et Verdan-Vouga de Cortaillod, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver dans la personne de

Madame Julie VOUGA-BORREL,

leur mère, belle-mère, grand'mère, sœur, tante et parente affectionnée, que Dieu a retirée à Lui aujourd'hui, 12 courant, dans sa 75me année.

Ma grâce te suffit.
2 Cor. XII, v. 9.

L'inhumation aura lieu à Cortaillod, samedi 14 novembre, à 1 heure après-midi.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

ON NE REÇOIT PAS.

RÉUNION COMMERCIALE 11 novembre 1885

	Prix fait	Demandé	Offert
Banque Commerciale	—	—	—
Crédit foncier neuchâtelois	—	—	—
Suisse-Occidentale	—	100	107,5
Fabrique de télégraphes	—	—	360
Hôtel de Chaumont	—	—	—
Société des Eaux	—	—	—
La Neuchâteloise	—	—	450
Grande Brasserie	—	—	900
Société de navigation	—	—	—
Fab. de ciment Convers	—	—	102
Société typographique	—	—	—
Franco-Suisse obl., 3 3/4 %	—	390	—
Chaux-de-Fonds 4 1/2 nouv.	—	100,25	—
Société technique obl. 6 %	—	—	280
Etat de Neuchâtel 4 %	—	500	—
» » 4 1/2 %.	—	101,25	—
Oblig. Crédit foncier 4 1/2 %	—	101,25	—
Obligat. municip. 4 1/2 %	—	101,25	—
» » 4 %	—	100	—
Lots municipaux	—	15	—
Ciment St-Sulpice 5 %.	—	505	—

B. BARRELET, agent de change et courtier, Faub. du Lac 21.

Marché de Neuchâtel du 12 novembre.

	De fr.	à fr.
Pommes de terre, les 20 litres	80	85
Raves, »	60	
Pommes, »	1 50	3 —
Poires, »	2 —	3 50
Noix, »	3 —	
Choux la tête	10	15
Œufs, la douz.	1 15	1 20
Miel le demi kilo,		
Raisins, »		
Beurre en livres (le 1/2 kilo)	1 50	
Beurre en mottes »	1 25	
Lard fumé, (marché) le 1/2 kilo	1 —	
Lard non fumé, » »	80	
Viande de bœuf, » »	75	
Veau » »	85	90
Mouton » »	85	90
Fromage gras, le 1/2 kilo	90	
» demi gras, »	70	80
» maigre, »	55	60
Avoine, les 20 litres,	2 —	
Foin, le quintal	5 50	6 —
Paille, »	4 50	
Bœufs, sur pied, par kilo	80	
Foyard, les 3 stères	42 —	
Sapin, »	27 —	
Tourbe, 3 mètres cubes	16 —	17 —

Etat-Civil de St-Blaise.

Octobre 1885.

Mariages.— Joseph Glanzmann, employé au chemin de fer, dom. à la Favarge, et Marie Züttel, couturière, dom. à Neuchâtel.

Naissances. — 1er octobre. Paul-Albert, à Frédéric Steinmann et à Rose-Julie née Senn, bernois, dom. à St-Blaise.

Décès. — 3. Paul-Albert, 2 jours, fils de Frédéric Steinmann et de Rose-Julie née Senn, dom. à St-Blaise. — 6. Jean-Henri Dardel, 73 ans, agriculteur, époux de Sophie-Louise née Magnenat, dom. au Maley. — 24. Jean-Samuel Dupertuis, 64 ans 4 mois 17 jours, tonnelier, dom. à Marin.

ÉTAT-CIVIL DE NEUCHATEL

Promesses de mariages.

Jacob Schafeitel, serrurier, vaudois, dom. à St-Blaise, et Susanne-Nancy Nicolet, cuisinière, dom. à Neuchâtel.

Naissances.

8 James-Alexandre-David, à James-Adolphe de Dardel et à Agathe-Uranie-Amélie née de Marval, de Neuchâtel.

10 Mathilde, à Henri-Adrien Naville et à Isabelle-Ida née Roguin, de Genève.

11 Irène-Alice-Angèle, à François Dessaules et à Maria née Joss, de Saules.

11 Henri-Edmond, à Henri Billaud et à Lucie-Susette née Dessemontet, vaudois.

Décès.

10 Jacob-William, fils de Balthazar Stüssi et de Anne-Barbe née Looser, de Glaris, né le 1er novembre 1885.

Il est plus facile de prévenir les maladies que de les guérir, c'est sans contredit la maxime la plus importante de la médecine. Elle nous enseigne de ne pas laisser passer avec indifférence les troubles qui pourraient survenir dans notre organisme : cette règle doit être principalement observée dans les cas de constipation, de maladies de l'estomac, du foie, de la bile, etc. Qu'on prenne dans ces cas là pendant quelques jours les Pilules suisses du pharmacien Brandt, et l'on évitera les maladies qui peuvent être les conséquences de ces troubles. Il faut donc toujours être très prudent en achetant les Pilules suisses du pharmacien Brandt et exiger que l'étiquette porte la croix blanche sur fond rouge et le nom de R. Brandt. 13

Le purgatif le plus agréable et le plus facile à prendre, celui qui convient aux personnes de tout âge et de tout sexe, c'est le **THÉ CHAMBARD,** qui se distingue des imitations par sa bande bleue de garantie. (8119 X.)

L'ALMANACH DES HORLOGERS, publié par Charles Gros, fils, à Saint-Imier.

Le calendrier de cette nouvelle publication indique à chaque jour de l'année l'heure du lever et du coucher du soleil, ainsi que le temps moyen à midi vrai. Il renferme ensuite bon nombre de notices qui intéressent les horlogers; nous remarquons entr'autres des articles scientifiques d'une grande utilité pour les ouvriers qui tiennent à s'instruire dans leur profession. L'auteur de cet almanach nous paraît être au courant des découvertes récentes de la science, et il a su mettre dans sa brochure l'attrait de la variété par des notices biographiques et des articles amusants succédant aux pages plus sérieuses. Nous croyons donc que l'*Almanach des horlogers* sera bien accueilli dans nos centres industriels.

Bibliothèque populaire de la Suisse romande. — Sommaire du nº d'octobre :

I. Le seigneur aux mains coupées, nouvelle, par Ch. Buet. — II. Victor Hugo, sa vie et son œuvre (suite), par Albert Savine. — III. Une journée à Anvers, par E. Maurice. — IV. Souvenirs militaires (suite), par Verniculus. — V. Variétés : Le Volapük, langue universelle. — VI. Poésies : Memini, par A. Clément-Rochat. — VII. Chronique du mois, par L.-A. Duchosal. — VIII. Sommaire des mois de septembre et d'octobre.

Chaque mois un volume de 225 à 250 pages.

ABONNEMENT : Suisse, 12 fr. Union postale, 15 fr. — L'abonnement est annuel et part du 1er janvier.

Bureaux d'administration : Imprimerie *JAUNIN frères*, rue du Pont, 21, *LAUSANNE*.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

ALLEMAGNE — Mercredi, à Berlin, une assemblée des négociants et des industriels allemands, a adopté la résolution de faire, à Berlin, en 1888, une Exposition nationale.

AMÉRIQUE. — Les nouvelles des Etats-Unis du Nord font ressortir la gravité d'un mouvement qui se prononce contre les Chinois. Les ouvriers d'origine européenne ne veulent pas de la concurrence des travailleurs asiatiques. De véritables scènes de massacre ont eu lieu sur plusieurs points. Le désordre est devenu tellement inquiétant que le président a dû publier un manifeste pour faire rentrer les populations dans le devoir. Le gouvernement de Pékin est décidé à demander satisfaction, et l'on doit s'attendre à quelque conflit entre la Chine et les Etats-Unis.

Si les rapports entre le Céleste empire et les Etats-Unis venaient à être sérieusement troublés, le commerce européen aurait une place importante à prendre en Chine.

BIRMANIE.— Le *Times* assure qu'une proclamation du roi de Birmanie ordonne d'exterminer les Anglais. Les Birmans barrent l'Irrawaddy pour empêcher les vapeurs anglais de passer.

Événements de Roumélie.

On télégraphie de Constantinople au *Daily Chronicle*, que la situation commence à devenir plus satisfaisante, la Russie ayant assurément renoncé à demander la déposition du prince Alexandre.

Toutes les puissances, excepté l'Angleterre, semblent favorables au *statu quo ante*.

Au cas où le prince ne se soumettrait pas aux décisions de la conférence, on n'aurait pas recours à la force des armes, mais on établirait le blocus pour épuiser les ressources du pays.

— On fait savoir officiellement que le gouvernement serbe n'a pas besoin d'imaginer un *casus belli ;* en présence de l'attitude de la Bulgarie, il existe pour lui des motifs de fait suffisants pour justifier une déclaration de guerre s'il considère le moment opportun comme arrivé.

— L'*Indépendance belge* reçoit de Philippopoli la dépêche suivante.

Le prince Alexandre et le gouvernement bulgare ont exprimé à différentes reprises à la Porte le désir de pouvoir négocier directement avec elle et se sont déclarés prêts à faire des concessions sérieuses.

Le prince a prié personnellement le Sultan de n'entreprendre aucune action militaire contre lui avant d'avoir cherché à arriver à une solution pacifique. L'opinion publique est favorable en Bulgarie à l'idée de négocier avec la Porte, mais on est unanime à repousser les suggestions tendantes à rétablir le *statu quo*.

NOUVELLES SUISSES

— La convention monétaire qui vient d'être signée à Paris n'autorise les Etats qu'à frapper des monnaies d'argent de 2 et 1 franc et de 50 et 20 centimes, à raison de 6 francs par habitant, y compris les frappes existantes.

La convention sortira ses effets du 1er janvier 1886 au 1er janvier 1891 et sera dès lors prorogeable d'année en année par tacite reconduction. Elle ne peut être dénoncée qu'une année à l'avance. Les ratifications interviendront avant le 30 décembre.

La frappe de l'or est libre, sauf celle de pièces de 5 francs qui est momentanément suspendue, de même, la frappe des écus de 5 francs argent.

D'après la nouvelle convention monétaire, rien n'est changé au type des monnaies actuelles.

Les écus en argent qui ont cours légal en Suisse et en Italie devront être admis par la Banque de France, à l'égal des pièces françaises. Les écus usés devront être repris par l'Etat qui les a émis.

En cas de dissolution de l'Union latine, un système spécial de liquidation des écus de 5 fr. a été stipulé entre la France et l'Italie. Quant à la Suisse, il a été admis que la France et l'Italie rembourseraient successivement à vue, chaque envoi d'écus, par une somme égale en or. Toutefois la France et l'Italie ont limité à 90 millions la somme à verser par elles en or à la Suisse lors du renvoi de leurs écus retirés de la circulation en Suisse.

Suivant les résultats des derniers pourparlers avec la Belgique, il faut s'attendre à des mesures pour le retrait des pièces belges en argent circulant en Suisse.

Consulat. — Il vient d'être institué à l'Université de Berne des cours spéciaux pour jeunes gens se destinant à la carrière consulaire. Les jeunes gens qui se destinent au commerce, les jeunes diplomates, les jurisconsultes, en un mot tous ceux qui s'intéressent au développement des relations commerciales de leur pays, auront l'occasion de s'instruire complètement sur le commerce du monde entier, les tarifs douaniers, la statistique commerciale, l'économie politique, les débouchés actuels et futurs, les colonies, l'émigration, le droit international et spécial, les principes et l'histoire du droit.

Postes. — D'après un ordre de service, les cartes remises à découvert à la poste et qui portent du côté de l'adresse, imprimée ou écrite à la main, la désignation « carte postale », doivent, en ce qui concerne leur taxation, être traitées comme cartes postales, n'importe que les communications qu'elles contiennent au verso soient écrites à la main, imprimées, hectographiées ou produites par tel autre procédé mécanique.

BALE-VILLE. — La ville de Bâle comptera cette année un beau monument d'architecture de plus ; c'est la nouvelle église catholique romaine, dont la construction est dès maintenant assez avancée pour que sa consécration puisse avoir lieu dans le courant du mois de décembre.

Cet édifice, construit par l'architecte Paul Reber, est de pur style roman; la décoration intérieure est à la fois riche et de bon goût. Toutes les fenêtres sont ornées de peintures sur verre provenant de Bar-le-Duc. Du côté nord-ouest de l'église s'élève un haut clocher, où sera placée une sonnerie achetée à l'Exposition d'Anvers. Les catholiques bâlois auront toute raison d'être fiers de posséder pour leur culte cet édifice qui sera incontestablement une des plus belles constructions modernes de la Suisse.

— Les israélites de Bâle ayant demandé l'autorisation d'établir un cimetière spécial pour les juifs, le gouvernement a rejeté leur requête.

VAUD. — Le temple de Concise, complètement restauré par les soins de MM. Menthonnex, pasteur, et Albert de Meuron, vient d'être, après des travaux qui ont duré trois ans, ouvert au culte public. A la cérémonie d'inauguration, M. le professeur Vuilleumier, délégué de la commission synodale, a rappelé au cours de son allocution qu'en 1531 déjà, avant la grande conquête bernoise, Concise avait un pasteur et un culte réformé à côté du culte catholique. La Réforme n'a donc pas été imposée de force à tout le Pays de Vaud.

La restauration du temple de Concise a été un travail considérable et coûteux. En effet, MM. Menthonnex et de Meuron, qui s'étaient chargés de réunir la somme nécessaire, ont dépensé plus de 20,000 francs rien que pour l'intérieur du temple.

Cette restauration fait grand honneur à la paroisse de Concise, aux deux personnes qui l'ont menée à bonne fin et à M. Mayor, de Neuchâtel, leur architecte.

CANTON DE NEUCHATEL

— Le Conseil d'Etat a autorisé le citoyen Verray, docteur médecin, domicilié à Lausanne, à pratiquer en cette qualité dans le canton.

Militaire. — Les citoyens suivants, qui viennent de terminer leur école d'aspirant à Colombier, ont été nommés au grade de lieutenant :

A. *Fusiliers:* Henri Wolfrath, caporal, Neuchâtel; H.-Edouard Courvoisier, id., Chaux-de-Fonds; Ernest Guyot, id., Boudevilliers; Arnold Brauen, id., Neuchâtel; Adolphe Charles, id., Genève; Jules Schindler, id., Couvet; Albert Corthésy, id., Ponts; Otto Schmidt, id., Neuchâtel; Louis Amiet, id., Chaux-de-Fonds; Philippe de Pury, id., Neuchâtel.

B. *Carabiniers :* Louis Monnier, sergent, Dombresson; Fritz Montandon, id., Ponts; Emile Furrer, caporal, Neuchâtel.

— Le *Courrier des Etats-Unis*, qui se publie à New-York, annonce la mort de Mme Eugénie Robert née Brandt, originaire de la Chaux-de-Fonds, décédée à Hoboken, New-Jersey, dans sa 90me année.

« La famille Robert, dit ce journal, vint s'établir à New-York en 1842, et la défunte qui perdit son mari en 1856, était, croyons-nous, la doyenne de la colonie suisse.

« Invalide depuis plus de 20 ans, et en dernier lieu presque aveugle, Mme Robert avait conservé toute sa lucidité d'esprit et s'intéressait vivement à plusieurs œuvres de charité. Son fils M. J.-Eugène Robert, est le sympathique vice-consul suisse, bien connu de la population de langue française de cette ville.

BEVAIX. — On écrit au *Littoral:*

« Samedi dernier, la gare de notre village présentait une animation extraordinaire. Toute la population y avait accompagné des émigrants partant pour l'Amérique du Sud (République Argentine). Il y avait là neuf personnes, la famille H., le père et la mère et cinq enfants, et deux autres jeunes gens, les citoyens T. et S. Bien des larmes ont coulé. Les braves émigrants sont maintenant déjà en mer. Dernièrement, comme vous l'avez annoncé, nous avons eu le départ, pour le même pays, des frères M. et du jeune F. On parle maintenant de nouveaux départs. »

A ce propos, disons ici que le Supplément qui accompagne ce numéro contient justement la première partie d'une lettre sur la capitale de la République argentine.

CHRONIQUE LOCALE

— Jeudi, dans son assemblée annuelle, la corporation bourgeoise des *Volontaires* a décidé de faire don au Musée d'histoire des deux belles coupes en vermeil qu'elle possède.

— Un journal vaudois dit qu'on a encore vu à Ouchy, mercredi dernier, une demi-douzaine d'hirondelles. A Neuchâtel également on en a aperçu ces jours-ci une ou deux qui paraissaient fort désorientées.

— Nous rappelons à nos lecteurs le concert de ce soir dont le programme est fort attrayant. La renommée de M. Dengremont, violoniste, et le talent des autres artistes ne laisseront pas notre public et en particulier nos dilettantes indifférents.

DERNIÈRES NOUVELLES

Pontarlier, 12 novembre. — Hier après midi un mur d'une maison en construction, rue Morieux, s'est écroulée tout à coup.

Six hommes ont été engloutis sous les débris. Deux sont morts, quatre sont blessés grièvement.

Paris, 12 novembre. — Un arrêté du ministre des finances autorise l'émission de 45 millions de bons du trésor.

Sofia, 12 novembre. — Le gouvernement serbe, dans une dépêche officielle, adressée à Belgrade, assurant qu'une violation de la frontière bulgare par les troupes serbes n'a pas eu lieu, le gouvernement bulgare annonce qu'il a donné l'ordre de traiter en brigands les 300 Serbes encore aux environs de Trun.

ON PEUT S'ABONNER

à la FEUILLE D'AVIS

DÈS CE JOUR AU 31 DECEMBRE :

Pour le prix de **1 Fr. 80** franco à domicile.

Pour le prix de **1 Fr. 50** la feuille prise au bureau.

Sur demande, les abonnés nouveaux recevront ce qui a paru du feuilleton en cours de publication.

Voir le Supplément.